



## DELIBERATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Séance du Mercredi 6 juin 2007

Date de la convocation 29 mai 2007	Heure de la séance 18 heures	Lieu de la séance Salle des Fêtes à Paulhan
<p><b>Présents :</b></p> <p>M. Bernard SOTO, Président de la séance            MM Jean Noël SATGER, JM FERRIERES, Aspiran            Mme Françoise REVERTE, Aspiran            MM Francis GAIRAUD, Alain MATHIEU, Cabrières            M Claude REVEL, Canet            Mme Maryse FABRE, M. Jean FRADIN Canet            Mme Maryse FLORENTIN, Canet            M Xavier GARCIA, Canet            M Jean Claude LACROIX, Ceyras            MM Alain CAZORLA, Gilbert GARROFE            M Henri SOBELLA, Clermont l'Hérault            M Bernard FABREGUETTES, Clermont l'Hérault            Mme Michèle BONNAL, Clermont l'Hérault            M Alain BASCOUL, Clermont l'Hérault            M Olivier BRUN, Mme Christiane MIRET, Fontès            M André RUAS, Lieuran Cabrières            MM Daniel VIALA, Pierre OLLIER, Mérifons            MM François LIEB, Jean Louis LACROIX, Nébian            M Guilhem DARDE, Mme Noël GROS Octon            MM Jean Jacques LEBREAU, Jean Luc BIROUSTE            MM Abel AUBERT, Claude GIL, Paulhan            MM Christian BILHAC, Joël AZAM, Péret            M Jacques MONTAGNE, Péret            Mme Chantal FONT, Salasc            M Jean COSTES, Salasc            M Pierre MAROUILLAT, Usclas D'Hérault            M Bernard KOHN, Villeneuve</p>		<p><b>Procurations :</b></p> <p>M. Robert ARNOU à M. Jean Jacques LEBREAU            M. Jean Luc GABORIT à M. Jean Claude LACROIX            M. René GALTIER à M. Alain CAZORLA            Mme Marie Hélène GUERRE à M Gilbert GARROFE            M. Gérard SAEZ à M. Alain MATHIEU            Mme Elodie CHALAGUIER à M. Jean Noël SATGER</p>

**Objet : ZAC de l'extension du PAEVHE à CLERMONT L'HERAULT - Vente de la parcelle D3 (2501 m<sup>2</sup>) à la SCI C2LM**

Monsieur REVEL rappelle aux membres du conseil communautaire que par délibération du 21 Juin 2006, le Conseil Communautaire s'est prononcé sur la vente à la SCI DELMAS de la parcelle D3 d'une surface de 2501 m<sup>2</sup>, située sur la ZAC de l'extension du PAEVHE à CLERMONT L'HERAULT, pour un prix de 137 555.00 € HT soit 164 515,78 € TTC.

Il précise que la SCI DELMAS nous a fait part de son désistement et informe les membres du conseil du souhait de la SCI C2LM de pouvoir conclure cette vente pour implanter sur cette parcelle un magasin de 600m<sup>2</sup> à l'enseigne « Le Quartier des Tissus » spécialisée dans la vente de tous tissus et accessoires liés. Monsieur REVEL ajoute que la commission de développement économique du 16 mai 2007 a émis un avis favorable à cette implantation.

En conséquence, Monsieur REVEL propose au conseil de rapporter la délibération du 21 juin 2006 et de se prononcer sur la vente à la SCI C2LM, de la parcelle D3 d'une surface de 2501 m<sup>2</sup>, située sur la ZAC de l'extension du PAEVHE à CLERMONT L'HERAULT, pour un prix de 137 555.00 € HT soit 164 515,78 € TTC. Monsieur le Président soumet le rapport au vote

Le Conseil Communautaire ouï l'exposé de M. REVEL, et après en avoir délibéré,

**A L'UNANIMITE,**

**RAPPORTE** la délibération du 21 juin 2006 enregistrée en sous Préfecture de Lodève le 10 juillet 2006, par laquelle le Conseil Communautaire s'est prononcée sur la vente de la parcelle D3, située sur la ZAC de l'extension du PAEVHE à CLERMONT L'HERAULT, à la S.C.I DELMAS.

**APPROUVE** la vente à la SCI C2LM, de la parcelle D3 d'une surface de 2501 m<sup>2</sup>, située sur la ZAC de l'extension du PAEVHE à CLERMONT L'HERAULT, pour un prix de 137 555.00 € HT soit 164 515,78 € TTC.

**AUTORISE** Monsieur le Président à signer tous les actes et pièces relatifs à cette affaire

Pour extrait conforme,

Le Président de la  
Communauté de Communes

Bernard SOTO.